

# LA POSITION DE L'OPINION PUBLIQUE SUR LA GPA ET LES QUESTIONS LGBT DANS LA CAMPAGNE DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Levée de l'embargo : **jeudi 2 mai à 9h00**

*Alors que le débat sur la GPA a été relancé par la révision d'une directive du Parlement européen et les critiques de Marion Maréchal envers une personnalité y ayant eu recours, l'Ifop et ADFH publient une enquête qui montre plus que jamais le décalage entre un milieu politique très réservé sur le sujet et une opinion publique désormais très largement favorable à une évolution législative.*

## **... Marion Maréchal et la GPA, le grand désaveu ?**

Avec ses propos dénonçant l'absence de mère des enfants d'un designer français nés via GPA (« *Où est la maman ?* », X, 23 avril), Marion Maréchal a suscité une indignation dans les rangs de la gauche et du centre (ex : Clément Beaune, Élisabeth Borne, Olivier Dussopt, Ian Brossat...) qui pousse à se poser la question du soutien dont la candidate dispose dans la bataille d'opinion qui se joue sur ce sujet.

1 - Or, **la candidate Reconquête est loin d'être soutenue dans l'opinion : à peine 29% des Français approuvent ses propos selon lesquels la GPA serait une pratique « monstrueuse et honteuse »** (CNews), contre 55% qui ne partagent pas son point de vue et 16% qui n'ont pas d'avis sur le sujet. Et dans le détail, aucune catégorie de la population ne partage majoritairement son point de vue, exception faite des catholiques pratiquants (64%) et des ex-électeurs Pécresse à la présidentielle (56%).

2 - Dans ce contexte, **la nièce de Marine Le Pen apparaît très logiquement comme la candidate aux élections européennes la plus hostile aux droits des LGBT** : 58% des Français jugeant la candidate Reconquête opposée aux avancées des droits des LGBT, soit davantage que Jordan Bardella (49%) et François-Xavier Bellamy (26%). A noter toutefois que sur le sujet des LGBT, son image est très similaire à celle d'Eric Zemmour en 2022, perçu lui aussi à l'époque comme le plus anti-LGBT (59%).

## **... Une adhésion massive au principe de GPA, des avis plus partagés sur ses modalités**

Ce désaveu tient au fait que sur le principe, la légalisation de la GPA ne suscite plus aujourd'hui beaucoup de résistance en dehors des électeurs zemmouriens et, dans une moindre mesure, des électeurs RN et LR.

3 - **Au cours des dix dernières années, l'opinion publique a en effet évolué très largement en faveur du principe d'une légalisation de la GPA, le soutien au recours aux mères porteuses étant désormais nettement majoritaire** aussi bien pour les couples hétéros (71%, contre 60% en 2014) que pour les couples gays (56%, contre 41% en 2014).

4 - Cette décrispation de l'opinion sur un sujet qui fut agité comme un chiffon rouge par la droite conservatrice lors des débats sur la loi Taubira (2012-2013) et sur la PMA (2021) va de pair avec **une amélioration de l'image des mères porteuses** : près des trois quarts des Français (72%) en ont aujourd'hui une bonne image, contre moins des deux tiers il y a dix ans (64% en 2014).

5 - **La ligne de fracture porte en réalité moins sur le principe de la GPA que sur ses modalités : le principe d'une rémunération des mères porteuses étant de plus en plus rejeté** si l'on juge par la proportion croissante de personnes qui estiment qu'une mère porteuse ne pourrait pas être rémunérée pour une GPA : 61% aujourd'hui, contre 52% en 2022.

## **... Une acceptation croissante du principe d'homoparentalité**

6 - Confirmant les tendances observées par le CEVIPOF, ces résultats montrent que l'opinion publique est de moins en moins clivée sur la question de l'adoption par des couples de même sexe : **la loi ouvrant le mariage et l'adoption aux couples de même sexe est jugée positivement par une majorité de répondants (71%), y compris parmi les sympathisants LR (53%) et les sympathisants RN (64%).**

7 - **Autre indice de la tolérance à l'égard des modèles parentaux sortant de la « norme hétéro » : les deux tiers des Français (68%) estiment qu'un couple homosexuel vivant avec ses enfants constitue une famille à part entière**, soit +7 points depuis octobre 2014 (61%). Les familles homoparentales sont reconnues par une large majorité des électeurs RN (60%) et même par la moitié des électeurs de Marion Maréchal (48%), signe que l'électorat nationaliste est sans doute plus progressiste sur ces sujets que ses représentants...

**Le point de vue de François Kraus de l'Ifop :**

Cette étude confirme le hiatus entre l'opinion des Français sur la GPA, qui y est structurellement de plus en plus ouverte, et le mutisme d'une classe politique qui, à quelques exceptions, ne défend pas cette cause. L'impact du discours sur la « marchandisation des corps » semble toutefois porter ses fruits avec une opinion de plus en plus hostile à la rémunération des mères porteuses, signe que sa position sur le sujet peut encore fluctuer en fonction du contexte, du degré de mobilisation sociale ou de l'ampleur du débat public sur le sujet.

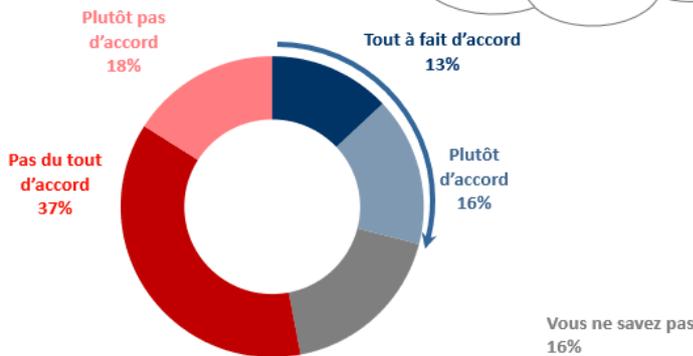
**LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE L'ENQUETE  
LA RÉACTION AUX PROPOS DE MARION MARECHAL SUR LA GPA**

**QUESTION :** Invitée sur CNews, Marion Maréchal a déclaré à propos du recours à la GPA : « Je ne m'habitue pas à la banalisation de cette pratique qui est, pour moi, monstrueuse et honteuse. » Personnellement, êtes-vous d'accord ou pas d'accord avec les propos de Marion Maréchal sur la GPA (Gestation Pour Autrui) ?

Base : ensemble des Français(es)



« Je ne m'habitue pas à la banalisation de cette pratique qui est, pour moi, monstrueuse et honteuse. »



ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2024  
Taux d'adhésion selon l'intention de vote



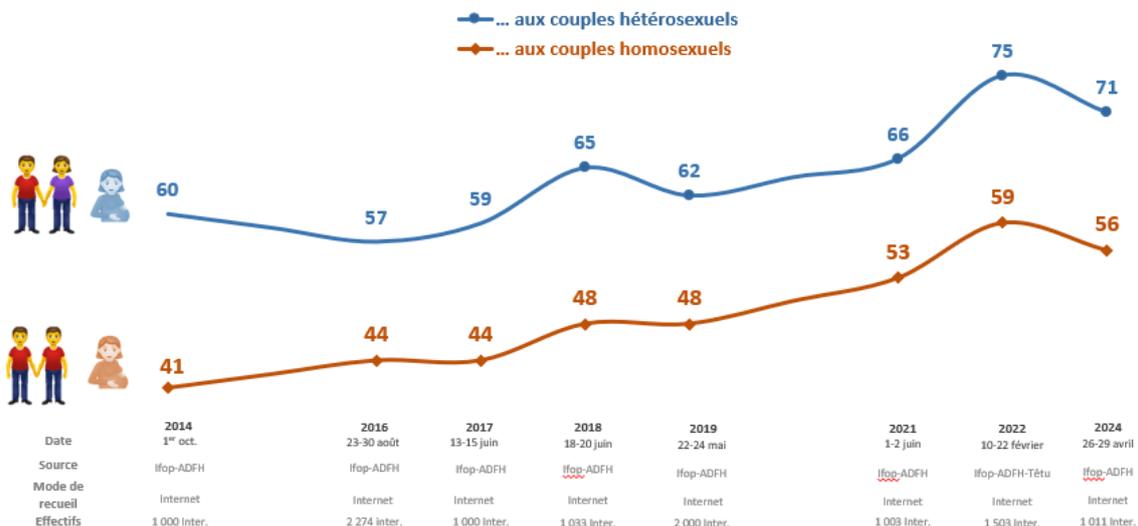
**29%** seulement des Français(es) sont d'accord avec les propos de Marion Maréchal sur la GPA

**L'ADHÉSION DES FRANÇAIS(ES) À LA LEGALISATION DE LA GPA  
- ÉVOLUTION DEPUIS 2014 -**

**Question :** Aujourd'hui, certaines personnes sont favorables à ce que l'on autorise en France le recours à une mère porteuse (appelée aussi Gestation pour Autrui) dans un cadre réglementé et d'autres y sont opposées. Plus précisément, seriez-vous favorable ou opposé au fait d'autoriser le recours à une mère porteuse en France pour... [les couples homosexuels]/[les couples hétérosexuels] ?

Base : ensemble des Français(es)

Taux d'adhésion à la légalisation de la GPA...



## L'ADHÉSION DES FRANÇAIS(ES) À LA LEGALISATION DE LA GPA

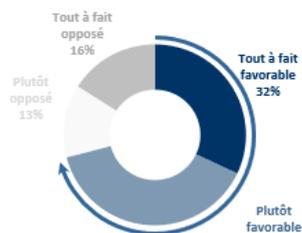
### - Réponses en fonction du vote aux élections européennes -

**QUESTION :** Aujourd'hui, certaines personnes sont favorables à ce que l'on autorise en France le recours à une mère porteuse (appelée aussi Gestation pour Autrui) dans un cadre réglementé et d'autres y sont opposées. Plus précisément, seriez-vous favorable ou opposé au fait d'autoriser le recours à une mère porteuse en France pour... ?

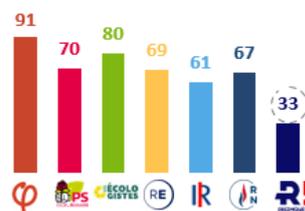
Base : ensemble des Français(es)



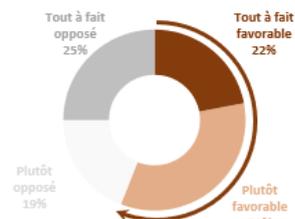
**71%** sont favorables à l'autorisation de la GPA pour les couples hétérosexuels



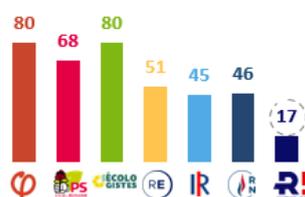
ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2024  
Taux d'adhésion selon l'intention de vote



**56%** sont favorables à l'autorisation de la GPA pour les couples homosexuels



ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2024  
Taux d'adhésion selon l'intention de vote



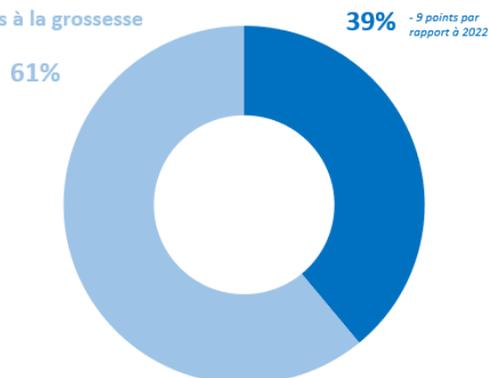
## LA QUESTION DE L'INDEMNISATION DES MÈRES PORTEUSES

**QUESTION :** Et dans l'hypothèse où le recours aux mères porteuses serait légalisé en France dans un cadre réglementé, quelle option suivante aurait votre préférence ?

Base : personnes favorables à la GPA pour les couples hétéro. ou homo., soit 72% de l'échantillon.

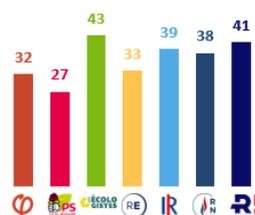
La mère porteuse ne pourrait pas être rémunérée mais seulement indemnisée des frais liés à la grossesse

La mère porteuse pourrait être rémunérée



ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2024  
Réponses

« pourrait être rémunérée » selon l'intention de vote



Étude Ifop pour l'ADFH réalisée par questionnaire auto-administré en ligne du 10 au 22 février 2022 auprès d'un échantillon de 1 503 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

### Méthodologie

Étude de l'Ifop pour l'ADFH par questionnaire auto-administré en ligne du 26 au 29 avril 2024 auprès de 1 011 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération.

### Contacts

Si vous avez besoin d'une personne pour commentaire, vous pouvez contacter Alexandre URWICZ de l'AFH (06.60.14.99.79) ou François Kraus (0661003776).

